



La télé régionale, c'est France 3 !

Préavis de grève

Depuis plus de cinquante ans, la 3 fait partie du patrimoine national. Dans l'esprit des Français et dans l'imaginaire collectif, la télévision régionale est adossée au chiffre 3. D'abord avec FR3, puis avec France 3, le service public de l'audiovisuel est ancré dans nos villes, nos villages, nos campagnes, nos usines, nos théâtres, nos stades. Et sur nos télécommandes. Pour la direction, tout ça ne compte pas. Elle a choisi de retirer cette référence à la 3^e chaîne des régions dans tous les programmes régionaux, pour le remplacer par un adjectif insipide et fourre-tout.

Pourquoi ce changement ? Pourquoi dès le 4 novembre ? Pourquoi amener une telle confusion ? Combien coûtera cette décision ? Qui va payer ? Toutes ces questions ont été posées en CSE, en RP, sans que la direction puisse répondre autre chose que des éléments de langage fallacieux et absurdes. Du vent. En revanche, elle n'a pas présenté d'étude d'impact. Ni sur les téléspectateurs, ni sur la santé des salariés très attachés au nom de leur entreprise.

Ainsi, le CSE du Réseau a adopté à l'unanimité une résolution pour contester en justice le développement de cette "marque", dont France Télévisions ne détient pas les droits. Ce nom est propriété de Radio-France, et adopter le nom d'un autre média est une absurdité stratégique, qui ne s'explique que par le zèle de notre direction à prétendre que la fusion des programmes régionaux a déjà eu lieu.

Cette direction a d'ailleurs refusé de présenter en toute transparence son projet aux élus du CSE au travers d'une information-consultation. Dans un contexte de transformation lourde des entreprises de l'audiovisuel public, de flou sur leur financement, de projets de rapprochements structurels entre France 3 et France Bleu, le déploiement de la marque ICI en lieu et place de France 3 entraîne pour les équipes à la fois une perte d'identité, un manque de visibilité sur le projet final et une grande insécurité socio-économique. Ce projet peut être lu comme un premier pas vers une fusion des réseaux de France 3 et France Bleu, voire une filialisation en dehors des maisons mères, avec des conséquences sociales très importantes pour les salariés et pour l'emploi, en particulier des jeunes.

Les organisations syndicales exigent pour les salariés du réseau France 3 :

- l'abandon du projet de l'effacement de France 3 au profit de la « marque » ICI ;
- la diffusion de leurs programmes régionaux sur France 3, sous la « marque » France 3 ;
- l'assurance du maintien de leur contrat de travail dans France Télévisions ;

- le maintien de notre site internet au sein de FTV. Pas de transfert vers Radio-France ;
- L'arrêt de la publication sur le site francebleu.fr d'articles rédigés par des journalistes de France 3 ;
- Une plus grande lisibilité, rapports et études d'impact à l'appui, des projets de la direction concernant France 3.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD appellent les salariés du réseau France 3 à cesser le travail le 4 novembre à 0h00 pour une durée de 24h.

Paris, le 24 octobre 2024